

Herbes Folles





...Sommaire

Illustrations

P1 (lecteur et chardon) Clipart (dessin oiseau) V. Goossens
p2 (crayon, bloc, traits) cliparts
P3 (photo Maneke) Clipart (photo placement nichoir) Natagora
P4 (dessins) clipart (photos) Natagora
P5 (appel)Clipart (dessin terre) Clipart
P6 (photo fléchage) Natagora Nature au Jardin (photo Jardin) E. De Gramont
P7-12 (dessin chaine humaine) clipart
P9 (photos terrains) Reseau Nature (photo osmie) Sylvie La Spina
P10 (photos terrains) Réseau Nature
P12 (dessins) Cliparts (photos gens) Réseau Nature
P13 (dessin oiseau) V. Goossens (photo) Nature au Jardin
P14 (affiche) Adalia asbl (photos plantes) Natagora Nature au Jardin
P15 (photos) Natagora (photo hérisson) R. Hendrick
P17-18-19 (dessins Boule et Bill) copyright Studio Boule et Bill 2011
P20 (dessin) Clipart (photo) Clipart
P21 (dessin) Clipart (photo chouette sur branche) K. Lowsky (photo chouette tête) Clipart
P22 (photo en médaillon) Nature au Jardin (dessin hérisson) A. Batteux. E.E (photo de haie) Jeunes et Nature
P23 (photos) Nature au jardin (schéma) Jeunes et Nature
P24 (photos) Nature au jardin (dessin) V. Goossens
P25 (photo) nature au Jardin (schémas) Jeunes et Nature
P26 (photos) Nature au jardin
P27 (photos) Nature au Jardin
P28 (dessins) Clipart

Retrouvez des informations pratiques et toutes nos activités sur www.natureaujardin.be

Ce numéro a été préparé par
Bénédicte Charlier

avec l’aide de

Jean Rommes
Marc Stieman
Pascal Hauteclair



Conception graphique
Béatrice Férire
Mise en page
Bénédicte Charlier
Dessin de couverture et intérieur
Olivier Saive

Numéro 67 HIVER 2011





Un oiseau tout en couleur le chardonneret élégant

Pascal Hauteclair

Ciel gris et paysages rabougris… heureusement que le chardonneret élégant est là pour égayer le jardin ! Proche du canari, avec lequel il est parfois croisé en captivité, ce petit passereau ne passe pas inaperçu au jardin avec ses couleurs estivales. Savez-vous que son nom scientifique de *Carduelis* lui vient des chardons (nom scientifique *Carduus*) dont il mange avec gourmandise les graines ? Ne voilà t'il pas une bonne raison pour garder quelques chardons dans le fond du jardin ?
Se déplaçant souvent en bandes, il apprécie également les aulnes et les bouleaux dont il mange les petites graines en compagnie des tarins des aulnes, un autre petit passereau qui passe l'hiver sous nos latitudes. Aujourd'hui protégée, l'espèce en Europe se porte plutôt bien avec des effectifs estimés entre 25 et 50 millions d'individus.

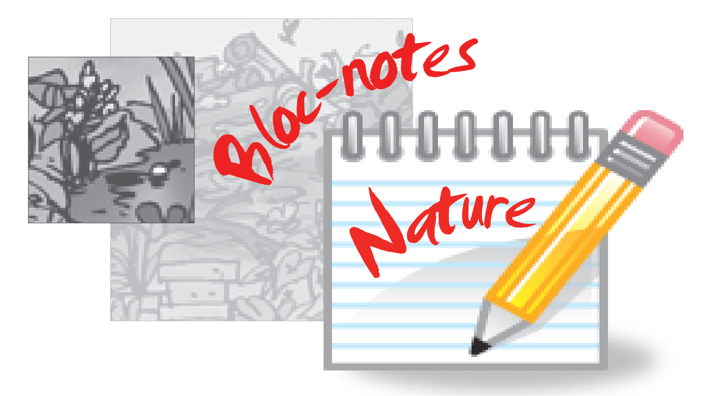
Envie de donner un petit coup de pouce pour le chardonneret ?
Semez au jardin de grands plantes à graines comme les tournesols, les cosmos, les onagres, les cardères appelées aussi cabarets-des-oiseaux… et laissez-les sur pied pendant l'hiver. Aux premières chutes de neige, les chardonnerets ne devraient pas être loin !

Plus d'infos sur www.oiseaux.net/oiseaux/chardonneret.elegant.html









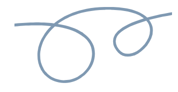


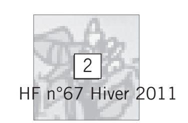
Les « herbes-aux-chats »



Herbe-aux-chats, menthe des chats, cataire, chataire.....la Lamiacée Nepeta cataria possède de nombreuses appellations illustrant l'effet certain qu'elle exerce sur la gent féline : miaulements, ronronnements, bondissements, roulades..., les chats se comportent comme durant leur période d'activité sexuelle. Cette excitation est déclenchée par des molécules dégagées par la plante (des népétalactones) semblables aux hormones sexuelles félines. Mais tous les félins ne sont pas réceptifs à cette stimulation : le comportement est dû à la présence d'un gêne et l'intensité de la réponse dépend du nombre d'exemplaires (un ou deux) de ce gène. Environ 25% des chats ne le possèdent pas et ne répondent donc pas à cette stimulation.

Source : La Garance voyageuse n° 92 ,Hiver 2010, p71 . Auteur : ChD.









Programme de placement de nichoirs en Région Bruxelloise.

2010, l'année de la biodiversité s'est clôturée il y a peu. Mais les associations naturalistes, dont la régionale Natagora Bruxelles, n'ont pas attendu cette date pour œuvrer en faveur de la biodiversité, et elles continueront d'ailleurs durant les années à venir à sensibiliser, informer et agir sur le



Cette année, un nouveau projet a d'ailleurs vu le jour en Région Bruxelloise : le placement de nichoirs dans les parcs urbains et le long de la promenade verte. Bientôt nous verrons fleurir des centaines d'abris à oiseaux, mammifères et insectes, au cœur de la ville !

Après avoir équipé les parcs de Bruxelles et Duden en ce printemps 2010, les associations naturalistes, dont la régionale Natagora Bruxelles, en partenariat avec Bruxelles-Environnement (BE/IBGE), vont placer plusieurs centaines de nichoirs et abris de différents modèles, dans les parcs urbains centraux, ainsi que tout le long du tracé de la Promenade Verte Régionale (64 km !). Celle-ci sera « balisée » en hauteur, par un même type de nichoir durable (béton de bois). Ce plan d'action s'étalera sur trois ans et s'appuiera sur un partenariat public aussi large que possible : écoles, comités d'habitants, associations, communes.... qui seront invités à parrainer, sponsoriser ou construire







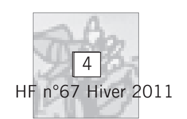
les nichoirs au fur et à mesure de l'avancement du projet. De même, 19 « hôtels à insectes » (sortes de portiques en bois qui incluent différents modèles de nichoirs) seront installés, aux endroits adéquats, pour différentes espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères (chauves-souris, hérisson, lérots).

Ce plan d'action sera complété par des volets d'information au public, de sensibilisation et de formations pour les gardiens de parcs gérés par BE/IBGE. Le secteur privé bénéficiera de conseils sur demande. Les placements, suivis, entretiens et recensements seront assurés par BE/ IBGE et les autres acteurs partenaires.





Le projet vous intéresse, vous désirez en savoir plus ou même vous désirez y participer ?
Contactez Mario Ninanne : mario.ninanne@gmail.com










Lancement de l'appel à projets pour le18e Prix Paul Duvigneaud « Corridors verts »



… EN PRATIQUE…

- ouvert à tout collectif, même formé pour l'occasion
- valeur du Prix : 2.500 EUR
- lancement de l'appel à projets : 15 janvier 2011
- date limite de dépôt des candidatures : 01 juin 2011

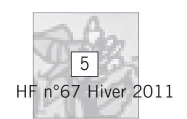
Plus d'infos sur www.centrepaulduvigneaud.be/prix.htm

Contacts, dépôt des candidatures… :

Centre Paul Duvigneaud de Documentation écologique,

rue de l'Ermitage 55 à 1050 Bruxelles

Tél : 02 642 24 92 – 0470 100 591







Du neuf pour le site internet "Nature au Jardin"



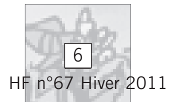
Allez visitez le site www.natureaujardin.be, vous y découvrirez

- une nouvelle mise en page plus dynamique, illustrée de nombreuses photos
- des nouvelles rubriques présentées dans la barre de menu supérieure qui vous invitent à découvrir, agir, visiter, se documenter ou participer à une de nos activités sur Bruxelles
- un outil de recherche par mot clef
- des liens constants vers les pages www.reseau-nature.be pour ce qui concerne la signature de la charte, le label, etc
- **CINQ NOUVELLES FICHES CONSEIL**

Le contrôle des limaces (pdf fr/nl)
Le muret de pierres sèches (pdf fr/nl)
Accueillir le hérisson (pdf fr/nl)
Un sol comment ça marche? (pdf fr/nl)
Analyser et amender son sol (pdf fr/nl)









Réseau nature, mode d'emploi !

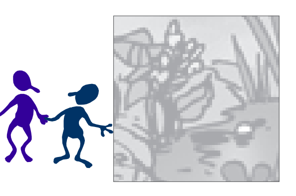
Les réserves naturelles, des joyaux de nature préservée ! C'est vrai ! Mais cela suffit-il à sauver la nature ? Non ! Car la nature, c'est avant tout la nature ordinaire, celle de nos campagnes, de nos forêts et de nos jardins.

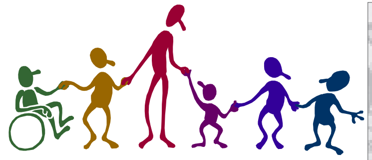
Et pourtant, c'est cette même nature qui subit au quotidien les agressions humaines : urbanisation, pesticides et engrais, espèces exotiques, réchauffement du climat. Devons-nous attendre que des espèces communes soient au bord de l'extinction pour réagir ? Déjà des espèces banales il ya encore 10 ans montrent des signes de régression alarmante : bleuet, coccinelle à 2 points, alouette des champs… Le **Réseau Nature**, c'est une opportunité de prendre en compte cette nature ordinaire en aidant tous les acteurs de la société à favoriser la biodiversité sur leur terrain !

Le Réseau Nature, pourquoi ?

La protection de la biodiversité, pour être efficace, doit tenir compte du Réseau Ecologique. C'est ce réseau qui assure toutes les fonctions vitales des espèces: reproduction, alimentation, déplacement… Pour être fonctionnel, le Réseau Ecologique doit comporter des sites de grandes valeurs biologiques (les zones centrales) interconnectés par des passerelles (les zones de liaison) permettant aux espèces de se déplacer, de chasser… Un fond de vallée humide, une pelouse calcaire, un étang avec roselière, une tourbière sont des exemples de zones centrales mais qu'entend-on par zones de liaison ? Un champ, un bord de route, un verger, une exploitation forestière, une carrière ou un jardin sont autant de passerelles qui permettent aux plantes et aux animaux de se développer… mais seulement si le milieu leur convient ! Malheureusement, de nos jours, beaucoup de ces passerelles naturelles ont perdu de leur intérêt naturel. Les raisons sont nombreuses : utilisation intempestive de pesticides et d'engrais, surexploitation

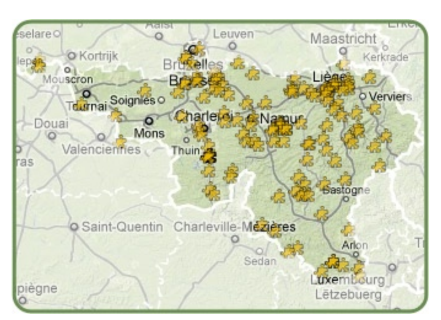







des milieux, artificialisation des milieux (pelouse tondue, haies de thuya, mare avec des poissons rouges…). Le Réseau Nature est justement là pour encadrer les particuliers désireux de laisser une place à la biodiversité sur leur terrain.

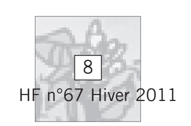
Le Réseau Nature, c'est quoi ?



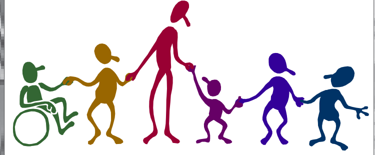
C'est un terrain (un jardin, une prairie…) que l'occupant gère afin de laisser une place à la nature grâce à une charte qui encadre sa démarche, un site internet où il trouve des conseils et échange des expériences… et un label qui authentifie son action en reconnaissant ses efforts. Mais c'est aussi une communauté d'acteurs qui agissent concrètement sur le terrain en faveur de la vie sauvage et qui ont un savoir et un savoir-faire à échanger et à mettre en ….réseau. Natagora jouant le rôle de « catalyseur » ou de « facilitateur » de la biodiversité vous invite à signer la charte dès à présent !

Qui peut adhérer au Réseau Nature ?

Du petit jardin de dix mètres carrés aux grands vergers et prés, tout le monde est le bienvenu dans le réseau nature! Les acteurs, ce sont des particuliers (propriétaires, locataires, agriculteurs…) ou des collectivités comme des écoles, des entreprises ou des associations.
Avec plus de 150 participants, le réseau préserve actuellement la nature dans plus de 360 ha ! Pas besoin d'être un « expert » en nature pour se lancer dans un jardin naturel et écologique, quelques principes de bases bien expliqués et illustrés sur nos sites (www.natureaujardin.be et www.reseau-nature.be) vous aideront dans votre démarche. Vous pourrez aussi demander une expertise de









votre terrain par un spécialiste Natagora qui le visitera pour établir des mesures de gestion adaptées en fonction de vos moyens. Vous recevrez alors un guide de gestion personnalisé (tarif membre et non membre disponible sur le site du Réseau Nature). Afin de vous encadrer dans votre action de préservation de la biodiversité, Natagora met à votre disposition des fiches thématiques dans lesquelles vous trouverez de nombreux conseils pour gérer écologiquement une mare, un verger, un bosquet... et pour réaliser des aménagements (nichoir, parterre fleuri, haie sauvage).

La nature en entreprise, quelques exemples de projets inscrits dans le « Réseau Nature ».

Des prairies fleuries de coquelicots et marguerites pour l'esthétique et la biodiversité à l'hôpital Erasme d'Anderlecht et sur certains terrains de golf. Des sentiers nature aménagés avec des panneaux didactiques pour sensibiliser le



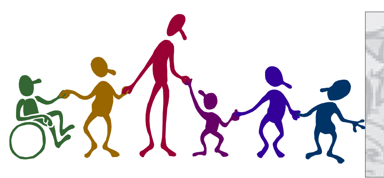


personnel à la biodiversité sur les terrains de G.S.K Wavre et Rixensart. Des mares naturelles et un étang où la vie sauvage peut s'installer sur le site d'Electrabel en Amercoeur. Des actions de restauration de vergers hautes tiges et de saules têtards sur les terrains de la SDRB situés dans le zoning d'Anderlecht, etc.

La nature chez le particulier : ce sont des jardins ou des parties d'entre eux destinés à la nature sauvage : potagers sans pesticides, pelouses de hautes herbes, parcelles de fleurs sauvages, mares et même vieux tas de bois, etc. Cela










peut être aussi des terrains de plus grande superficie comme des vergers, des bois, des bosquets, des terrains en friche, de grands étangs, des parcs ou simplement de très grands jardins.



La charte d'accord, mais à quoi je m'engage ?

Je m'engage surtout à respecter les 5 conditions obligatoires de la charte, mais je mets aussi en place les mesures volontaires que j'ai choisies, puis je remplis un rapport annuel de suivi et je place le label Réseau Nature de manière visible. Un petit investissement en temps pour un grand « plus» pour la nature !



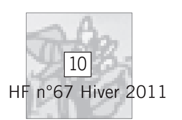
Les 5 conditions obligatoires :

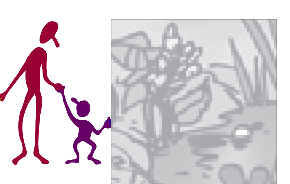


1. respecter la spontanéité de la vie sauvage.
2. ne pas laisser se développer les espèces exotiques invasives (*).
3. privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région
4. ne pas exercer des activités entraînant la destruction des milieux naturels.
5. renoncer aux pesticides chimiques.









**** Dans le Réseau Nature, sont considérées comme principales plantes invasives la renouée du Japon, la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya. Mais les particuliers sont vivement encouragés à limiter, et si possible, éliminer de leurs terrains les plantes inscrites sur les listes noire et grise de la Région wallonne. Des fiches descriptives de ces espèces et les moyens de lutte sont disponibles sur www.natagora.be/plantesinvasives***

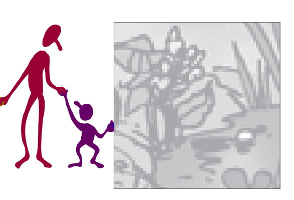
Si les mesures obligatoires assurent la protection des terrains contre la destruction directe, elles ne suffisent pas à créer et restaurer des milieux biologiques optimaux pour la vie. Le signataire est donc invité à poser des actes dont les impacts sur la biodiversité sont positifs : aménagement d'une mare, restauration d'un verger haute tige, gestion d'une lisière forestière... selon la taille et la configuration du terrain mais aussi les moyens et le temps disponible pour s'en occuper. Ce sont les mesures volontaires laissées au choix de chacun !

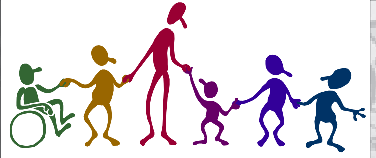
Je reçois le label à quel moment ?

Chaque année, un dossier de suivi vous sera demandé. C'est un document à compléter pour rendre compte des actions menées sur votre terrain. Les photos, croquis et schémas sont les bienvenus. Un document type sera disponible sur le site internet du Réseau nature. Le label Réseau Nature, en forme de pièce de puzzle, indique que le terrain est un élément d'un ensemble plus large. Il rend visible votre démarche et le Réseau Nature lui-même. Il vous sera octroyé un an après la signature de la charte si le rapport de suivi est favorable.











Un journal pour le Réseau !



Afin de faciliter les échanges et le partage d'expérience entre les membres du Réseau, un journal électronique du Réseau Nature va voir le jour dans le premier trimestre de 2011. Une fois la charte signée vous pourrez, via cet outil de communication, partager vos expériences ou encore montrer vos photos et projets... Au menu : un agenda d'activités lié au réseau Nature (stage, conférences, w-e de formation...), une carte Google localisant les membres du Réseau, un accès à des pages blogs personnels, un wiki-forum pour poser vos questions...
Pour une information ou un conseil, envoyer un courriel à reseau-nature(at)natagora.be

Prochaine Activité « Réseau Nature »

Le 27 mars, dans le cadre de la semaine sans pesticides, le Réseau Nature vous invite au chalet des Enneilles à Durbuy pour une conférence sur les alternatives aux pesticides en matinée suivie d'une balade nature dans la réserve des Enneilles l'après-midi.

Pour plus d'infos et pour réserver, contactez Pascal Hauteclair au 0486.27.46.44 - pascal.hauteclair(at)natagora.be








Visite guidée
Scheutbos (Bruxelles-Molenbeek-Saint-Jean)
Comment les espèces vivantes passent-elles l'hiver?

Le 20-02-2011 à 10h00

R.V. à 10:00 à proximité du chalet des gardiens du parc régional, au bout de la RUE Scheutbosch à Molenbeek-Saint-Jean, qui s'amorce sur le bd. Mettewie en face de l'extrémité du bd. Machtens (terminus bus 86/ arrêt bus 49). Fin de la visite prévue vers 12H30. À emporter : bottes ou bonnes chaussures.

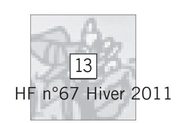
Contact : Jean Leveque (0496/53.07.68-leveque.jean@hotmail.com)
Organisation: AdS+CNB+Natagora

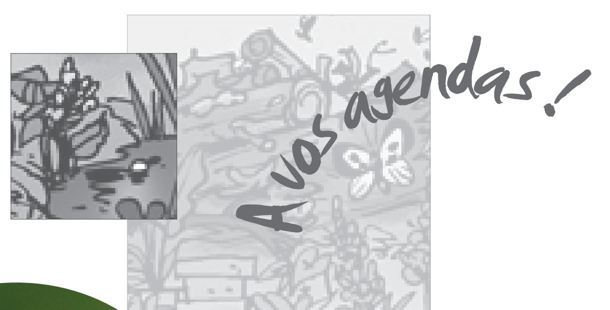


Visite guidée
La forêt de Soignes (Bruxelles)
Promenade forestière à l'écoute des oiseaux

Le 05-03-2011 de 08h00 à 12h00

R.V. à 8:00 au parking de la gare de Boitsfort.
Contact: Elisabeth Godding (02/ 649.00.90 ou 0498/85.44.31).
Organisation: Aves







La semaine sans pesticides......



Deviendrez-vous ACTEUR ou SPECTATEUR?

Isabelle Bourges-Adalia asbl

Amis de la nature, amateurs de belles plantes, férus de récoltes florissantes, saviez-vous que le réflexe « pesticides » n'est pas incontournable? Pour la quatrième année consécutive, la Semaine sans Pesticides se déroule du 20 au 30 mars. Partout, des hommes et des femmes vont se mobiliser pour débattre d'un avenir sans pesticides.

Initiée en 2006 en France par l'Action Citoyenne pour les Alternatives aux Pesticides (ACAP), la Semaine sans pesticides a pour objectif de sensibiliser tous les publics sur les risques liés à l'usage des pesticides, et de prouver qu'il existe des solutions alternatives. Le but est également de faire pression sur les décideurs et prouver que l'on peut et que l'on doit aujourd'hui se passer des pesticides. Plusieurs pays ont déjà embrayé derrière la France et l'édition 2010 présentait des actions en Belgique, en Macédoine, en Allemagne, en Arménie et en Hongrie, et même dans certains pays d'Afrique. Depuis 2008, la Semaine sans pesticides organisée par l'Asbl Adalia a permis de mettre en valeur, chaque année, plus de 100 actions proposées par différents acteurs en région wallonne.

L'objectif premier de la Semaine sans pesticides !
Informer sur les dangers des pesticides et montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse. Partie intégrante de



ses missions, la Semaine sans Pesticides belge est coordonnée par l'asbl Adalia. **(www.adalia.be)**

Le principe est simple !
Réunir les acteurs (ceux qui ont des informations à donner et des bonnes pratiques à expliquer, par exemple : une jardinerie, un fermier, une association, un centre horticole, un parc, une commune... et aussi un particulier) et les participants (ceux qui ont besoin d'information et d'exemples « pour y croire », ou qui tout simplement recherche des activités liées à l'environnement).

Quelques exemples d'actions
-balades guidées sur le thème du jardin au naturel, sans pesticides,
- animations avec une association locale dans les écoles ou dans une salle communale,
- projection d'un film axé sur la problématique des pesticides suivi d'un débat avec un animateur,
- exposition mise au point par la commune, une école ou une association,
- portes ouvertes chez un agriculteur, un horticulteur ou dans un magasin bio,
Etc.

Pour toutes informations, pour consulter les programmes des activités ou s'y inscrire, visitez le site Internet www.semainesanspesticides.be









Nature au Jardin participe et propose : une journée pour un jardin naturel et sain.



Natagora -Nature au Jardin- vous propose des stands et des animations sur le thème du jardin naturel et sain.

- **Vente de graines de fleurs sauvages**
- **Conférence d'Edith Smeesters sur les pelouses écologiques**
- **Concours: «Gagnez et montez sur place votre abri à coccinelles!»**
- **Stands d'information, de démonstration et de vente par différentes asbl. (Nature et Progrès, Museum des Sciences Naturelles, etc.)**
- **Différentes activités pour les enfants**

Ces activités auront lieu durant le week-end de Printemps de la Ferme Nos Pilifs, et s'inscrivent dans le cadre de la semaine sans pesticides qui se déroule du 20 au 30 mars.

Plus d'info sur www.semainesanspesticides.be.
Plus d'infos sur le week-end de Printemps: www.fermenospilifs.be

Depuis 1991, l'opération «Nature au Jardin» bénéficie du soutien du Ministère de l'Environnement et de Bruxelles Environnement - IBGE en Région de Bruxelles-Capitale.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT -IBGE-

Rendez-vous à la Ferme Nos Pilifs,
Trassersweg 347 - 1120 Bruxelles
Le dimanche 20 mars 10h-17h







Devine qui vient manger chez nous aujourd'hui?


Copyright studio Boule et Bill 2011

Le week-end des 5 et 6 février 2011, le grand public est invité à compter les oiseaux des jardins via son opération bien connue.

Et pour l'édition de 2011, Natagora a décidé d'associer les héros de la bande dessinée Boule et Bill à son opération de recensement et faire du premier week-end de février un week-end pas comme les autres.

Ce recensement national des oiseaux des jardins est organisé simultanément par Natagora et Natuurpunt depuis 2004. Chaque année, de nombreuses personnes recensent les oiseaux de leur jardin le premier week-end de février. Cette année encore, il seront nombreux, mais il y a une nouveauté: Boule et Bill, grands protecteurs des animaux, donnent leurs conseils.

Pour participer, il suffit de télécharger la brochure sur www.natagora.be/oiseaux

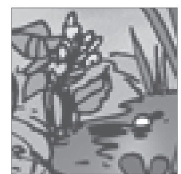
Copyright studio Boule et Bill 2011

A quoi ça sert ?

1. A connaître la répartition des oiseaux en hiver.
2. A comparer les nombres des différentes espèces.
3. A suivre l'évolution des espèces si le comptage est répété durant de nombreuses années. Cela permet de constater éventuellement qu'une espèce ne se porte pas bien et de prendre les mesures nécessaires pour la protéger.


Copyright studio Boule et Bill 2011



LES CONSEILS DE

Boule & Bill







Copyright studio Boule et Bill 2011

Pour reconnaître les oiseaux...

Tu peux t'aider de la brochure que tu peux télécharger si tu ne l'as pas encore fait.

Tu peux aussi utiliser la page internet sur les oiseaux qu'on trouve dans les jardins.

1. Regarde d'abord la taille de l'oiseau et ses couleurs principales. Sur cette page, tu peux choisir les oiseaux qui ont une certaine couleur et les trier du plus petit au plus grand, tu peux déjà faire une première sélection.
2. Regarde ensuite d'autres détails (si son bec est fin ou épais, long ou court, si sa queue est fourchue ou rectangulaire...) et compare avec les photos.
3. Tiens compte de sa fréquence dans les jardins car tu as plus de chance de voir un oiseau commun qu'un oiseau rare.



Copyright studio Boule et Bill 2011

Pour avoir beaucoup d'oiseaux dans son jardin...

Il faut le rendre accueillant ! Tu peux bien sûr installer des mangeoires mais tu peux faire beaucoup mieux car la meilleure nourriture pour les oiseaux c'est la nature. Voici 3 choses faciles à réaliser (avec l'aide de tes parents) :

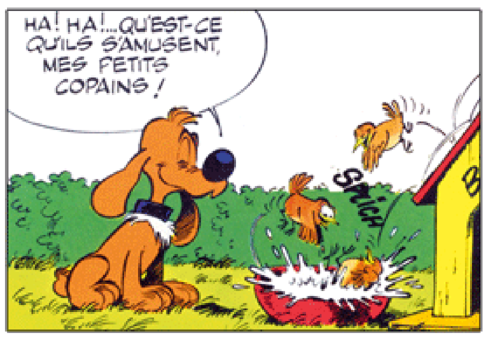
1. Ne pas tondre toute la pelouse pour laisser quelques coins où les plantes sauvages pourront avoir des graines
2. Laisser des petits tas de bois mort qui seront des abris et des garde-manger
3. Faire un compost qui grouillera de vie (vers, insectes) et qui sera un vrai restaurant pour les oiseaux !

On peut encore faire beaucoup d'autres choses!











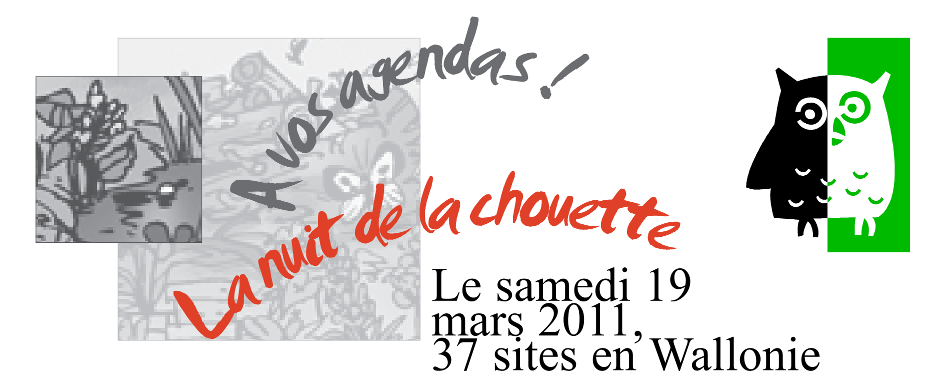
Copyright studio Boule et Bill 2011

Pour bien nourrir les oiseaux...

1. Nourris seulement quand il fait mauvais (froid, gel, neige, fortes pluies)
2. Nourris matin et soir car c'est à ces moments que les oiseaux ont le plus faim (comme nous !)
3. Mets de l'eau pure et sans produits à leur disposition, surtout s'il gèle, change-la régulièrement
4. Protège la nourriture que tu leur donnes (de la pluie, de la neige)
5. Ne donne PAS d'aliments salés
6. Place la nourriture à l'abri des chats (et autres prédateurs)
7. N'ARRETE pas de nourrir juste quand il commence à faire froid
8. Donne des aliments variés et à plusieurs endroits
9. Ne donne pas trop à la fois, il vaut mieux donner peu mais souvent







Le samedi 19 mars 2011, 37 sites en Wallonie

Ces chouettes soirées seront l'occasion unique d'une plongée au cœur de l'obscurité à la découverte des rapaces nocturnes, des dangers qui les guettent et des gestes simples pour leur venir en aide.

Natagora et son pôle ornithologique Aves, en partenariat avec plusieurs acteurs wallons, comme Noctua, LRBPO ou encore l'Aquascope Virelles, mais également français, comme la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et la Fédération des Parcs naturels régionaux, proposera au grand public des animations gratuites en Wallonie.

Plus d'info prochainement disponible sur www.lanuitdelachouette.be.

Découvrez les chouettes et hiboux de nos régions !



Chasser dans l'obscurité, pour un oiseau, ce n'est pas simple. Les rapaces nocturnes sont particulièrement bien équipés pour cela : de grands yeux perçants pour détecter chaque rayon de lumière, un vol silencieux et une ouïe fine pour entendre le moindre mouvement dans la végétation… Même la nuit, les rongeurs ont grand intérêt à rester discrets ! On distingue traditionnellement deux groupes de rapaces nocturnes : ceux qui arborent de jolies aigrettes au sommet de la tête, appelés hiboux, et ceux qui ne possèdent pas ces touffes de plumes, appelées chouettes. Cependant cette classification ne repose que sur un caractère externe… et ne correspond à rien d'un point de vue classification scientifique.








Le saviez-vous ?

La Belgique est riche de sept espèces de rapaces nocturnes réguliers : la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna, le Hibou moyen-duc et la Chouette effraie sont les plus nombreux. Comme son nom l'indique, le Hibou grand-duc est, de loin, le plus grand. Toutes les espèces sont protégées par la loi en Belgique. Il est donc interdit de les blesser, de les tuer ou de détruire leurs nids et leurs œufs. Cela n'empêche pas des menaces de peser sur certaines espèces. La majorité des espèces cherchent leur nourriture dans des espaces ouverts et sont donc extrêmement vulnérables à la circulation routière lorsqu'ils volent d'un accotement à l'autre. La disparition des vergers hautes tiges a une influence considérable sur la Chevêche d'Athéna (disparition des sites de nidification). L'utilisation à outrance de pesticides provoque également des ravages dans la chaîne alimentaire au sommet de laquelle se trouvent ces oiseaux, prédateurs par excellence. Enfin, la Chouette de Tengmalm, en limite d'aire, qui s'est fortement raréfiée ces quelques dernières années, pourrait bientôt disparaître de notre pays sous le coup du réchauffement global du climat.

Si nous voulons préserver les chouettes et hiboux, commençons par protéger leur habitat. Mieux les connaître pour ensuite mieux les protéger, c'est ce à quoi Natagora et son pôle ornithologique Aves invitent les amoureux de la nature le samedi 19 mars 2011 pour une sortie nocturne à la découverte de ces oiseaux envoûtants.







Plantation d'une haie champêtre

Marc Stieman-Jeunes et Nature asbl

Article paru dans Le Nierson n°125 décembre 2010

S'il y a bien un milieu de vie très intéressant à créer au jardin, c'est certainement celui de la haie ! Grâce aux lignes qui suivent tu vas découvrir pourquoi et comment planter une haie naturelle et comment l'entretenir. Alors, si le cœur t'en dit, à ta bêche et tes bottes et cours dans le jardin afin d'offrir un refuge de choix pour ton ami ... le hérisson ! Mais avant toute chose, un peu de classification car il existe différentes sortes de haies naturelles.

La haie taillée

Elle est maintenue à une hauteur et une largeur bien déterminées par une taille stricte et fréquente (une à deux fois par an). Souvent plantée en un seul rang, il s'agit d'une haie mono spécifique (constituée d'une seule espèce) composée le plus souvent de charmes ou de hêtres avec trois plants au mètre. Les charmes et hêtres sont utilisés pour leur feuillage marcescent dont les feuilles desséchées restent plusieurs mois sur le végétal sans tomber. La haie reste ainsi garnie durant l'hiver. Son avantage : elle prend peu de place et est donc souvent présente dans les petits jardins. Ses inconvénients : elle exige un entretien régulier, elle est monotone par sa forme et est peu intéressante pour la biodiversité et sa taille empêche toute floraison.



La haie libre

C'est un alignement d'arbustes dont la croissance n'est limitée que par



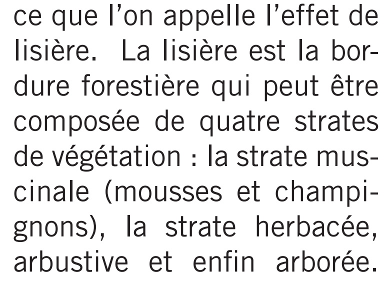



une taille occasionnelle (tous les 2 à 3 ans). Souvent plantée en deux rangs. Son seul inconvénient potentiel : elle prend plus de place que la haie taillée. Ses avantages sont multiples : elle n'exige qu'un entretien restreint, elle permet un mélange diversifié d'espèces (voir liste de la fiche conseils sur www.natureaujardin.be), elle constitue un élément intéressant du paysage, elle a une belle floraison et est un excellent écran visuel, elle offre aussi abris, nourriture et gîtes à une multitude d'espèces animales.

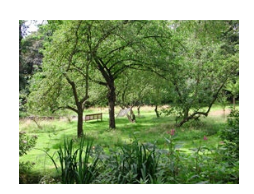


La bande boisée

Elle comporte, outre des arbustes de forme libre, quelques grands arbres. Aux avantages de la haie libre s'ajoute ici un rôle plus marqué de brise-vent, protégeant les bâtiments ou cultures des vents violents. De telles haies peuvent devenir assez épaisses, par la plantation sur trois rangs ! C'est la bande boisée qui est la plus intéressante pour la biodiversité grâce à ce que l'on appelle l'effet de lisière. La lisière est la bordure forestière qui peut être composée de quatre strates de végétation : la strate muscinale (mousses et champignons), la strate herbacée, arbustive et enfin arborée. Ces étages de végétation vont pouvoir attirer des animaux des milieux ouverts et boisés, comme par exemple : le pic vert (milieu ouvert) et le pic épeiche (milieu boisé). Mais la bande boisée est en fait une double lisière (voir schéma)! Son effet positif sur la biodiversité sera donc doublement intéressant !








Les fonctions de la haie

Rem: les fonctions décrites ci-dessous ne concernent presque exclusivement que la haie libre et la bande boisée.

La protection microclimatique

La température s'élève de 5°c derrière les haies en cas de vent froid et l'évapotranspiration des végétaux (légumes, céréales) se réduit de 25 à 30%. On obtient ainsi un meilleur rendement du potager ou du champ ou une meilleure protection du jardin, de la maison, du bâtiment. Pour que se manifestent ces effets protecteurs, il faut que les haies soient de bons brise-vent, semi-perméables au vent. La haie libre et encore mieux, la bande boisée, remplissent bien cette fonction mais par contre, une haie de thuyas ou cyprès ne présente pas ces qualités car elle est trop imperméable au vent et agit alors comme un obstacle qui génère des turbulences en augmentant l'impression de froid !

La régulation des eaux et la protection des sols

Les haies freinent l'érosion due au ruissellement, notamment sur les fortes pentes (protection des talus). Les haies favorisent l'infiltration et améliorent ainsi l'alimentation des nappes aquifères.

La conservation de la flore et de la faune locales

Les haies (constituées d'espèces indigènes) renferment une grande richesse floristique et faunistique et constituent de ce fait des écosystèmes complexes. L'équilibre qui en découle permet d'éviter la prolifération d'espèces nuisibles aux cultures. Les haies forment donc de véritables corridors écologiques qui permettent la circulation des espèces sauvages d'un milieu à l'autre, renforçant ainsi le maillage écologique !








Les productions utiles à l'homme

Les haies produisent du bois de chauffage et du bois d'œuvre de qualité. Les produits de la taille se transforment après broyage en un compost fertilisant. La production de petits fruits (noisettes, prunelles, mûres, ...) est très appréciée des gourmets, sans oublier les plantes médicinales !

Les étapes pour la plantation d'une haie naturelle

1: La préparation du sol

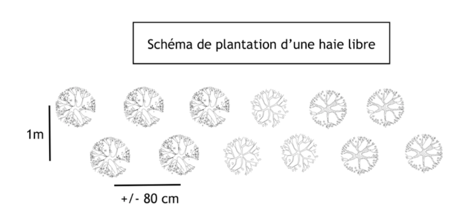
Il faudra d'abord dégazonner ou désherber si nécessaire à l'aide d'une houe ou en couvrant le sol d'une bâche opaque plusieurs semaines au préalable. Ensuite, il faudra bêcher et fraiser la zone de plantation.

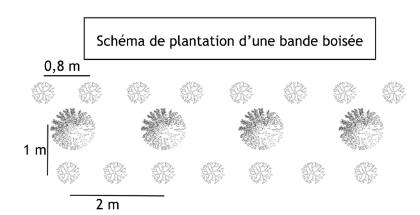
2: La préparation des plants

ETAPE 1 : choisir des jeunes plants (60 à 80 cm) sachant que plus on plante petit, plus la plantation sera facile, la reprise meilleure et le prix faible. Selon la longueur de la haie, choisir de 3 à 6 espèces différentes qui répondent aux qualités du sol et qui s'associent bien (voir tableau).

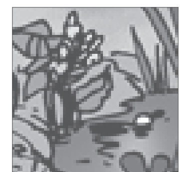
ETAPE 2 : tailler les racines afin d'éliminer celles qui sont trop longues, blessées ou mortes.

ETAPE 3 : praliner les racines, c'est-à-dire les tremper quelques instants dans un mélange de 1/3 eau + 1/3 terre + 1/3 bouse de vache ou fumier. Le pralinage va permettre un meilleur contact entre les racines et la terre du sol.



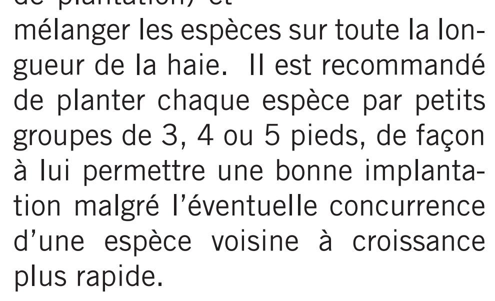




3: La plantation

Planter entre novembre et mars, en évitant les périodes de gel et de pluie intense. Au moment de la plantation, veiller à ce que le collet (zone de séparation entre la tige d'une plante et ses racines) soit enfoncé de 2 cm dans le sol. Bien tasser la terre autour du plant puis arroser abondamment. Bien respecter les distances de plantation (voir schémas de plantation) et mélanger les espèces sur toute la longueur de la haie. Il est recommandé de planter chaque espèce par petits groupes de 3, 4 ou 5 pieds, de façon à lui permettre une bonne implantation malgré l'éventuelle concurrence d'une espèce voisine à croissance plus rapide.



4: Le paillage

La protection des jeunes plants est assurée par le paillage qu'on laissera en place pendant trois ans. Celui-ci permet de limiter la croissance des herbes qui concurrenceraient le développement de la haie et assure une meilleure humidité du sol. Pour être efficace et limiter au maximum la pénétration de la lumière, l'épaisseur du paillage doit être d'environ 20 cm.
Un arrosage régulier est nécessaire la première année suivant la plantation.

5: L'entretien de la haie naturelle

Les années qui suivent la plantation nécessitent des interventions particulières. Le recépage (coupe à 10-20 cm du sol) des jeunes plants, un ou deux ans après la plantation, est utile pour tous les arbustes qui doivent être denses à leur base. Les arbres de la bande boisée subiront une taille de formation (taille qui constitue à donner une belle forme au jeune arbre en taillant, par exemple, une branche fourchue), puis des élagages réguliers.








La taille des haies a lieu de préférence entre novembre et janvier (repos végétatif + éviter de tailler entre avril et début juillet, période de nidification) et permet de limiter la croissance non seulement en largeur mais aussi en hauteur. L'entretien et le rythme de taille dépendent du type de haie : deux tailles par an pour la haie taillée et tous les 2 à 3 ans pour la haie libre et la bande boisée (sauf pour les arbres de cette dernière). Pour éviter un dégarnissement de la haie à sa base, un recépage sera effectué tous les 10 à 20 ans, en conservant les arbres de bois noble (bande boisée). Il est préférable de réaliser ce recépage par tronçons qui se succèdent dans le temps, de façon à obtenir une haie de divers âges qui permettra d'offrir en permanence le gîte et le couvert pour notre faune sauvage (zones refuges). On peut ainsi recéper chaque année un cinquième de la longueur de la haie.

Jeunes et Nature est une organisation de jeunesse dont l'objectif principal est d'encadrer les jeunes dans leur découverte du monde de la nature et ainsi leur faire découvrir la joie d'être naturaliste en herbe, sensibilisés aux problèmes environnementaux et ouverts sur le monde. A cette fin, Jeunes et Nature organise des activités en week-end de découverte de la nature, des camps Nature en été (pour les 8-12 ans, 12 – 16 ans, et les plus de 15 ans)

Jeunes et Nature ASBL
Marc Stiéman :
Tél : 02/893 10 57
info@jeunesetnature.be
www.jeunesetnature.be







Envie d'en savoir plus sur la Nature en ville, sur les jardins sauvages, sur tout ce qui touche à la nature de proximité à Bruxelles ?

Envoyez un mail à **benedicte.charlier@natagora.be** pour être tenu au courant par mail dès que des nouveaux numéros d'Herbes Folles sont disponibles sur notre site internet.
N'hésitez pas à visitez nos pages
www.natureaujardin.be pour consulter nos anciens numéros !



Natagora-Nature au Jardin-
Rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles
www.natureaujardin.be
E-mail: natureaujardin(at)natagora.be

